Madame Carine Chevrier, conseillère d'Etat, a été nommée référente déontologue de l'ANSM le 24 février 2021 par la directrice générale Christelle Ratignier-Carbonneil.

Madame Chevrier, qui conserve ses fonctions au Conseil d'Etat, peut être saisie, par la direction générale, pour rendre un avis en cas de doute sur la compatibilité entre les fonctions d'un agent de l'ANSM et l'activité privée préalablement exercée ou envisagée.

De même, tout agent de l'ANSM a le droit de la consulter pour obtenir un conseil au regard du respect des obligations et des principes déontologiques de la fonction publique.

Elle exerce ses missions en complément du service de déontologie de l'ANSM qui a par ailleurs en charge les questions liées à la déontologie de l'expertise

Lire aussi

- Service de déontologie de l'ANSM